

# Sion attaque la FFF

(Sport24.com) Publié le 24/11/2011 à 14:36  Réagir

 J'aime

 Envoyer

 Tweeter

0

+1

0

S'abonner au Figaro.fr

Après son éviction de la Ligue Europa, le FC Sion attaque la Fédération Française de Football et réclame 10 millions d'euros.

*«La FFF a enregistré l'inscription de Rennes dans la compétition et en tant que membre de l'UEFA -elle applique les décisions- de l'instance. Or, ce faisant, la Fédération a violé les engagements qui permettent aux joueurs de saisir les juridictions sportives ou les juridictions de droit commun»,* détaille dans un communiqué envoyé à l'AFP le cabinet BBDO, missionné par Sion.

Le club suisse avait été écarté de la Ligue Europa et remplacé par le Celtic Glasgow dans la poule I, où figure Rennes, l'Atletico Madrid et l'Udinese. La FFF, qui a alerté l'UEFA, a jugé cette démarche *«rocambolique et surréaliste»*.